

BALARD VOUS OUVRE SES PORTES

L'Hexagone Balard est l'aboutissement du projet d'unification du ministère de la Défense, dont le but est de rationaliser sa gouvernance. Situé au sein d'un quartier dynamique du 15^e arrondissement de Paris, le nouveau siège du ministère, aux allures futuristes et respectueux de l'environnement, offre de nombreux services à ses occupants.

DOSSIER RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION
DE FLORA CANTIN



Entretien avec le général d'armée aérienne Gratien Maire, major général des armées, et le contrôleur général des armées Jean-Paul Bodin, secrétaire général pour l'administration



« Nous allons gagner en réactivité et ainsi prendre des décisions beaucoup plus rapidement »

Alors que le regroupement des états-majors, directions et services centraux à Balard, baptisé l'Hexagone, a débuté, deux hautes autorités exposent les répercussions que cette réalisation hors normes aura sur les prises de décisions, la conduite des opérations et les conditions de travail du personnel.

Que représente le projet pour le Secrétariat général pour l'administration ?

Jean-Paul Bodin : C'est évidemment un dossier important pour le Secrétariat général pour l'administration (SGA), qui endosse la responsabilité de toute la partie réalisation du projet. La Délégation pour le regroupement des états-majors, directions et services centraux du ministère de la Défense (Dresd), qui est chargée de suivre la réalisation de cette opération, est rattachée au SGA. Le Service d'infrastructure de la Défense, la Direction des affaires juridiques, la Direction des affaires financières, la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives et bien d'autres ont également été mobilisés sur le dossier Balard. Enfin, nous gérons aussi le déménagement, qui a débuté ce mois-ci. En effet, c'est le Service parisien de soutien de l'administration centrale qui organise la manœuvre, en liaison avec le commandement militaire de Balard, notamment avec la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la Défense.

Qu'implique le projet Balard pour l'État-Major des armées ?

Général Gratien Maire : Pour l'État-Major des armées (EMA), qui emménagera avant l'été 2015, comme pour les armées, directions et services et l'ensemble du ministère

de la Défense, ce projet représente une nécessité opérationnelle, un besoin immobilier, une opportunité fonctionnelle ainsi qu'une belle aventure humaine.

Un besoin fonctionnel car, dans le contexte de nos engagements opérationnels actuels, nous travaillons en interarmées, et quand je dis interarmées, je ne parle pas uniquement de l'air, de la mer et de la terre mais également de l'espace et du cyberspace. Il apparaît donc nécessaire de regrouper en un même site l'ensemble des moyens dont nous avons besoin pour diriger ces opérations tout en étant plus efficaces.

Un besoin immobilier aussi, parce que jusqu'à présent nos états-majors, directions et services étaient répartis en région parisienne dans des locaux qui nécessitaient des travaux d'aménagement et de rénovation. Ce projet arrive à point pour rassembler tout le monde dans des conditions de travail et de vie qui constituent un réel progrès par rapport à ce que nous connaissons.

Balard représente aussi une opportunité sur le plan du fonctionnement puisque nous allons pouvoir aménager et faire progresser nos processus de travail. Nous allons notamment gagner en réactivité et ainsi prendre des décisions beaucoup plus rapidement. Enfin, il s'agit d'une belle aventure humaine, car des personnes qui n'avaient

pas l'habitude de se voir vont avoir l'occasion de travailler côte à côte.

Quel sera son impact sur le fonctionnement de l'EMA et la conduite des opérations en particulier ?

Général Gratien Maire : Ce projet a été conçu autour des opérations et permettra de travailler différemment avec des outils modernes, à la fois sur le plan national mais également avec nos alliés. Le pôle opérationnel sera situé au centre des nouveaux bâtiments et réunira l'ensemble des acteurs indispensables au bon déroulement d'une opération. Ainsi, vous aurez, rassemblées sur un même site, aussi bien les personnes qui participent à la conduite que celles qui œuvrent pour le renseignement militaire, les opérations spéciales, le cyberspace mais aussi les soutiens.

Pouvez-vous nous donner un exemple de simplification organisationnelle liée à Balard ?

Jean-Paul Bodin : La première simplification est déjà celle des lieux. Aujourd'hui, mon bureau se trouve dans l'hôtel de Bourbon-Busset, à côté de celui de Brieenne. Mais je suis seul avec quelques collaborateurs. Si je veux aller voir le chef d'État-Major des armées (Cema), je dois traverser une série de cours. C'est la même chose pour rendre visite aux directeurs qui me sont rattachés. Demain, le Cema sera à quelques mètres de mon bureau, au même étage, ainsi que les chefs d'états-majors d'armées.

Le bâtiment a été conçu de telle sorte que nous puissions travailler les uns avec les autres tout en respectant l'identité de chaque structure. Ainsi, au même étage, les financiers, les directeurs des ressources humaines ou encore les spécialistes des relations internationales seront en communication, proches les uns des autres. Par ailleurs, vous retrouverez un découpage vertical, par « maison ». Par exemple, les services du SGA seront tous les uns au-dessus des autres, dans une barre d'immeuble, tout en étant en lien avec les personnes qui font le même métier qu'eux au sein de la Direction générale de l'armement et des états-majors. Il existera donc une plus grande fluidité au niveau des échanges. Toutefois, un certain nombre de règles liées à la confidentialité du travail de chacun seront respectées. Notre installation à Balard implique aussi l'ar-

rivée de systèmes d'information et de réseaux plus performants, qui permettront de dématérialiser beaucoup de choses, par exemple le courrier.

Quel sera le retentissement de ces changements sur la condition du personnel ?

Jean-Paul Bodin : Il est important. Tout d'abord, les bureaux seront beaucoup plus fonctionnels. Donc, en termes de conditions de travail, cela représente un plus évident.

En ce qui concerne les conditions de vie, nous allons découvrir à Balard beaucoup de services et de prestations nouvelles. Aujourd'hui, il n'existe pas de crèches en administration centrale ; à Balard, nous disposerons de trois crèches de 60 berceaux. Nous n'avons pas non plus de piscine à notre disposition, pas de salle de sport digne de ce nom, ce qui sera le cas à Balard.

Pour conclure, nous avons également essayé de faire attention aux transports. La zone est déjà très fréquentée et l'installation du ministère de la Défense entraînera un afflux de personnes. Pour répondre à cette problématique, plusieurs lieux d'entrée ont été conçus sur chacune des parcelles, l'Est et l'Ouest, de l'Hexagone. Par ailleurs, nous avons demandé à la RATP une liaison directe avec la station de métro. Balard est également desservi par le tramway, le bus et le RER.

« Il existera une plus grande fluidité au niveau des échanges. Toutefois, un certain nombre de règles liées à la confidentialité du travail de chacun seront respectées. »

Avez-vous un message particulier à adresser au personnel ?

Général Gratien Maire : Je crois qu'il faut se réjouir de cette opportunité que nous avons de pouvoir travailler dans des conditions qui seront fonctionnelles, modernes, accueillantes et qui nous permettront d'être beaucoup plus efficaces. Maintenant, il faut se préparer à emménager dans ces locaux avec toute l'énergie dont nous avons besoin pour faire face aux défis qui se présentent à nous. ■

Propos recueillis par la rédaction

Comment l'Hexagone a pris forme

Le choix de regrouper l'essentiel des services du ministère de la Défense dans un même lieu est le fruit d'un processus de réflexion entamé dès l'Ancien Régime. Après plusieurs tentatives avortées, c'est sur le site de Balard, emprise militaire au riche passé, que ce projet voit finalement le jour.



Vue aérienne du ministère de l'Air en 1944. Construit dans les années 1930, cet ensemble se situe actuellement sur la parcelle est de Balard.

Le rassemblement sur un même site de l'essentiel des états-majors, directions et services du ministère de la Défense constituera indéniablement une rupture. Chacun a déjà en tête les formes futuristes du nouveau bâtiment dont la construction s'achève. Le nouvel ensemble s'étend à l'est sur des terrains qui furent cédés en 1890 au ministère de la Guerre, en compensation de la perte du Champ-de-Mars, « prêté » pour la construction de la tour Eiffel. Situés au pied des fortifications édifiées au milieu du XIX^e siècle pour défendre Paris, ces terrains accueillent dès le début du XX^e siècle l'un des premiers aérodromes officiels.

À la même époque, le ministère de la Marine creuse un bassin de traction sur ce qui est aujourd'hui la parcelle ouest.

Il s'agit de pouvoir tester dans des conditions proches de la réalité les maquettes des futurs navires de guerre. Cette installation est la première d'une série dont la réalisation se poursuivra jusque dans les années 1960. Le symbole va en être le bâtiment construit par Auguste Perret dans l'entre-deux-guerres pour accueillir le siège du Service technique des constructions et armes navales. Un bâtiment aujourd'hui intégré dans le nouvel ensemble architectural, tout comme ceux de la Cité de l'air. Instituée en 1934, celle-ci permet de regrouper les services centraux du jeune ministère de l'Air, mais aussi le service technique et ce qui deviendra l'école supérieure d'aéronautique.

Contrairement au site de Bercy, qui accueille depuis 1989 le ministère de l'Économie et des Finances, celui de Balard n'a donc pas été investi pour l'occasion. Depuis plus d'un siècle, cet espace est placé sous le signe d'une emprise militaire croissante, précocement marquée par la dimension interarmées. Et qui, depuis l'installation du ministre de l'Air

dans l'entre-deux-guerres, est marqué du sceau ministériel. Cette continuité est plus prononcée encore si l'on s'inscrit dans la longue durée institutionnelle. Alors que le ministre de la Guerre apparaît dans la seconde moitié du XVI^e siècle, et son homologue de la Marine une centaine d'années plus tard, les sièges de leurs administrations n'ont pas de bâtiments en propre pendant longtemps. Louvois et Colbert sont des ministres sans ministère ! Leurs services sont implantés en plusieurs endroits, à Paris et à Versailles, dans des locaux qui n'ont rien de spécifique.

Première cité administrative

Il faut attendre la fin de l'Ancien Régime pour que les choses commencent à changer. Dans le contexte de crise et de modernisation qui marque les dernières années de la guerre de Sept ans, le maréchal de Belle-Isle ordonne en 1759 la construction d'un édifice ad hoc pour le département de la Guerre, dont il a la charge. Situé à proximité immédiate du château de Versailles, le nouveau bâtiment est bientôt suivi d'un deuxième, mitoyen, dédié aux Affaires étrangères et à la Marine. Les deux hôtels n'accueillent pas toutes les administrations centrales des ministères concernés, seulement leurs services documentaires, leurs archives en

particulier. Mais il s'agit des premiers bâtiments édifiés spécialement pour abriter des bureaux, avec une architecture fonctionnelle et à l'épreuve du feu. Achèvement en 1763, les deux

hôtels constituent la première cité administrative jamais construite et font l'admiration de toute l'Europe. Cette association inédite de la Guerre et de la Marine témoigne d'une volonté d'articuler les efforts de ces deux départements ministériels, jusque-là distincts et souvent rivaux. Entre 1760 et 1766, pour la première fois, ils sont dirigés par un même homme, le duc de Choiseul, également à la tête du gouvernement.

Cette avancée est brisée par la Révolution française. À l'automne 1789, les hôtels jumeaux sont abandonnés quand le roi et sa famille sont obligés de quitter Versailles pour Paris. Dans l'urgence, le secrétaire d'État à la Marine, César de la Luzerne, demande l'hospitalité à son cousin, Thierry de Ville d'Avray. Celui-ci est en effet intendant du garde-meuble de la Couronne, situé à proximité immédiate ■■■

Depuis plus d'un siècle, cet espace est placé sous le signe d'une emprise militaire croissante, précocement marquée par la dimension interarmées.

■■■ du palais des Tuileries, où Louis XVI vient de s'installer. Cet accueil temporaire est à l'origine de l'installation de la Marine dans le magnifique bâtiment construit par Gabriel entre 1754 et 1774, qui va rapidement devenir son siège.

Emprise grandissante autour de l'hôtel de Brienne

Dès le début du Premier Empire, la cause est entendue, tandis que sous la Restauration le ministre de la Guerre, lui, s'installe rue Saint-Dominique, dans l'hôtel de Brienne. Graduellement, il va étendre son emprise dans sa périphérie immédiate. L'édification d'un grand bâtiment spécifique, décidée à la fin du Second Empire et achevée une dizaine d'années plus tard, marque l'aboutissement de ce processus d'extension qui a fait de l'îlot Saint-Germain le siège du ministère de

L'hôtel de la Marine, place de la Concorde (8^e arrondissement de Paris), était à l'origine le garde-meuble de la couronne.



la Guerre. À l'instar de ce qui prévaut aujourd'hui à Balard, la construction du nouveau bâtiment est décidée pour rationaliser l'occupation progressive d'un espace. Pour autant, à la différence de l'hôtel de la Marine, construit d'un seul bloc et qui le restera, le processus intègre une partie du bâti antérieur. Jusque dans la seconde moitié du xx^e siècle, de nouvelles constructions viendront enrichir l'espace de l'îlot Saint-Germain. Il n'empêche : pour la première fois a été construit un bâtiment destiné spécifiquement à accueillir l'ensemble de l'administration centrale d'un ministère militaire. Cette avancée n'est pas isolée. Entre 1844 et 1856, les Affaires étrangères se sont dotées d'un siège moderne avec l'édification d'un hôtel, toujours en service, situé quai d'Orsay. En 1934, les services centraux du nouveau ministère de l'Air, créé en 1928, ont été regroupés au sein de la Cité de l'air, on l'a vu. Mais alors qu'un « ministre de la Défense nationale » a été pour la première fois nommé en février 1932, il faudra attendre le début du xxi^e siècle pour que lui soit édifié un bâtiment en propre... Il est vrai que ce nouvel intitulé n'a eu qu'une brève existence. Apparue dans les années 1890, l'idée d'une unification des départements ministériels militaires chemine lentement, ne s'imposant qu'à la Libération. Mais cet avènement reste incomplet puisque le « ministre de la Défense et des forces armées », selon l'appellation qui prévaut désormais, demeure flanqué jusqu'en juin 1958 de secrétaires d'État pour chaque armée. Et ce n'est que le 5 avril 1961 que les structures de leurs ministères sont définitivement mises à bas. Ce jour-là, une impressionnante série de vingt-deux décrets est publiée au Journal officiel. Ces textes réorganisent de fond en comble le domaine ministériel militaire, constituant les trois pôles auxquels nous sommes aujourd'hui habitués : les armées, l'armement et l'administration. Mais ce véritable « big bang » administratif est éclipsé par le coup de force tenté à Alger quinze jours plus tard. Cet événement traumatique va peser sur la réforme, conduisant à l'ajuster et à en étaler la mise en œuvre.

Un projet toujours repoussé faute de crédits

Nos connaissances de cette période restent à préciser. On ignore si, dès cette époque, l'édification d'un siège unique pour le ministère est envisagée, dans le prolongement de l'unification administrative qui vient d'être décidée. Il est certain, à l'inverse, que la conjoncture budgétaire ne s'y prête pas. Alors que les crédits militaires sont en forte diminution avec le dénouement du conflit algérien, la priorité est donnée à l'édification de la force de frappe. Pendant de longues années, celle-ci va consommer l'essentiel des moyens disponibles, jusqu'à provoquer de sérieux mouvements sociaux dans les armées au milieu des années 1970. L'effort financier



L'une des entrées de l'îlot Saint-Germain, boulevard Saint-Germain, dans le 7^e arrondissement, qui fut le siège du ministère de la Guerre.

alors décidé en leur faveur, spécialement pour rééquiper les forces conventionnelles, est rendu d'autant plus nécessaire par la relance de l'affrontement est/ouest. À l'issue de la décennie suivante, la fin de la guerre froide va graduellement engendrer une forte diminution des crédits de défense au nom des « dividendes » que permet de toucher la paix, en apparence désormais garantie.

Une évolution qui contribue certainement à expliquer, en partie au moins, pourquoi les grandes réformes lancées au lendemain de la guerre du Golfe ne comportent pas la réalisation d'un siège unique pour le ministère de la Défense. La restructuration de la Cité de l'air menée dans les années

1970, qui a vu en particulier la construction de la tour DGA où du bâtiment de la base aérienne 117, ne connaît pas de prolongement. Mais les résultats de ces réformes préparent le chemin qui mène à Balard. Il n'est donc pas étonnant que l'idée de son édification apparaisse finalement au début du xxi^e siècle dans un contexte de rationalisation administrative. S'il ne faut pas négliger la part du circonstanciel, d'autant plus importante que l'histoire des dernières décennies demeure mal connue, indéniablement, l'édification de Balard constitue un aboutissement au regard du temps long.

Philippe Vial,
Service historique de la Défense

Un site, des services, une qualité de vie

L'Hexagone, qui doit accueillir plus de 9000 personnes, fournira des équipements et des prestations qui permettront au personnel du ministère de travailler et de vivre dans les meilleures conditions. L'accès aux locaux et à différents services sera facilité par une carte électronique et un portail en ligne.



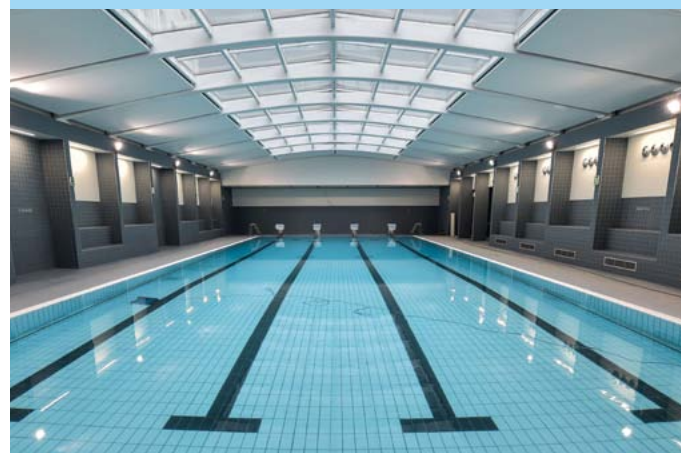
L. ZYLBERMAN@GRAPHIX-IMAGES

Différents espaces pour la restauration

La société Sodexo est en charge de la restauration à Balard. Chaque parcelle dispose de son propre pôle de restauration, celui de la parcelle Victor étant ouvert 7 jours sur 7 pour les trois repas de la journée. Ces espaces ont été dimensionnés pour accueillir 7500 personnes au service du déjeuner sur les deux sites. Des produits de saison et issus de l'agriculture biologique sont proposés et une diététicienne participe à l'élaboration des menus. En fonction des contraintes d'emploi du temps ou des envies, différentes possibilités sont offertes pour se restaurer, en self-service ou au forfait, notamment des petits-déjeuners, des plateaux commandables et livrables dans un délai de 72 heures et d'autres prestations sur devis. Des points de convivialité avec fontaine à eau (froide et chaude) et distributeurs de boissons chaudes et de friandises sont également répartis sur tout le site.

Un centre sportif et une piscine

Plusieurs salles de sport seront installées sur la parcelle Victor, dans le bâtiment G. Les équipements seront réservés au personnel civil et militaire du ministère ainsi qu'aux membres de l'association sportive. Seront mises à disposition deux salles de fitness, une salle de cardiotraining, une salle de musculation, une salle polyvalente, deux salles de squash et une salle de combat. Une piscine de 25 mètres avec quatre lignes d'eau se trouvera également sur cette parcelle, dans le bâtiment H. Dotée de deux accès (une entrée depuis l'intérieur du site pour le personnel du ministère et une autre depuis l'extérieur, avenue de la Porte de Sèvres), elle sera ouverte au public selon des horaires définis par le ministère. L'ouverture de ces installations sportives est prévue en septembre. Des vestiaires et des douches équiperont le centre sportif et la piscine, mais seront également mis à disposition aux portes d'entrée du ministère pour le personnel souhaitant pratiquer une activité autre que celles offertes sur le site : 36 douches et 150 casiers sur la parcelle Valin, 20 douches et 58 casiers sur la parcelle Victor. Enfin, un parcours de santé est accessible sur « la prairie en mouvement », parcelle Victor.



L. ZYLBERMAN@GRAPHIX-IMAGES



© ANMA

Trois crèches pour les enfants

Trois crèches de soixante berceaux, deux sur la parcelle Victor, une sur la parcelle Valin, gérées par l'Institut de gestion sociale des armées (Igesa), seront ouvertes. Elles accueilleront en priorité les enfants du personnel du ministère et pourront recevoir ceux des riverains en fonction des places restantes. Chacune d'elles sera divisée en trois sections – petits, moyens et grands – et disposera de son jardin atrium. Ouverte du lundi au vendredi de 8 heures à 18h30, chaque crèche assurera la prise en charge des enfants par une équipe pluridisciplinaire composée d'une directrice puéricultrice, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'agents spécialisés. Un médecin référent sera également attaché aux crèches. La première structure a ouvert ses portes le 30 mars, les deux autres le 1^{er} septembre.

La carte multiservices



Une carte, plusieurs utilisations : tel est le but de la carte d'identité multiservices « Cims ». Ce badge unique sert non seulement de pièce d'identité, remplaçant les traditionnelles cartes d'identité professionnelle et militaire du ministère, mais également de badge d'accès aux locaux selon les droits ouverts au porteur de carte et de moyen de paiement pour les services comme la restauration, la piscine, la conciergerie... Il permet aussi de se connecter au réseau informatique interne (Intradef) et d'éditer des documents sur les différentes imprimantes réparties sur le site. Déjà en dotation pour certains services implantés à Balard, la Cims doit équiper tout le personnel présent sur le site en 2015. Badge unique, ce nouveau système donnera lieu à d'importantes économies et offre une sécurité supplémentaire pour les accès physiques et numériques aux différents sites et supports de la Défense. Attention à ne pas l'égarer ou l'oublier chez soi !

Un portail pour la qualité des prestations

Réserver une salle de réunion, commander des fournitures, signaler un dysfonctionnement seront désormais possibles sur le futur portail de services du ministère, accessible à tous sur Intradef ou sur des bornes dédiées à Balard. Outil de gestion et d'amélioration de la vie quotidienne, ce nouvel espace d'information permettra aussi aux usagers d'être des acteurs du maintien de la qualité des prestations rendues. Différentes fonctionnalités seront réparties en quatre grands thèmes : « incidents », « services », « SIC » et « rapports ». Par exemple, à partir de l'onglet « service » du portail, chaque utilisateur pourra réserver une salle de réunion selon les critères proposés (taille, localisation, confidentialité, etc). Autre cas, si une ampoule doit être remplacée ou si une intervention de plomberie est nécessaire, la saisie de la demande dans le portail générera un « ordre de travail » qui déclenchera une intervention, à la charge du prestataire. À vos clics !



Défense de la planète

La construction de l'édifice principal du ministère a mis en œuvre des solutions techniques respectant l'environnement et privilégiant la sobriété énergétique : toiture recouverte de panneaux solaires, géothermie, gestion automatisée de l'éclairage, du chauffage et du système d'aération...



Avec ses allures d'origami de verre et de métal, l'immeuble principal situé sur la parcelle ouest, baptisée Valin, est le bâtiment emblématique du futur ministère. Mais son architecture futuriste, déclinant transparence et opacité, ne révèle pas ouvertement que cet édifice est un modèle de construction écologique. Depuis 2007, le ministère s'est engagé dans une démarche de haute qualité environnementale. Il a ainsi mis en place un plan d'action interarmées visant à mettre en œuvre des infrastructures respectueuses de l'environnement. Ces

dernières années, de nombreux bâtiments sont sortis de terre sur les emprises militaires en respectant les principes de l'écoconstruction. Ceux-ci consistent à atteindre de hautes performances dans les domaines de la préservation des ressources (énergie, matières premières, eau), de la réduction des déchets et de la pollution, du confort et de la santé des occupants d'un bâtiment... Les acteurs de la construction disposent aujourd'hui de référentiels, normes ou certifications permettant de réaliser des projets en garantissant l'atteinte de ces performances.

Dès sa conception, le nouvel immeuble de la parcelle ouest a été pensé pour être respectueux de l'environnement. Il repose ainsi sur un dispositif très novateur, qui s'insère complètement dans le plan climat de la Ville de Paris et dans le Grenelle de l'environnement. Cœur névralgique du ministère, il accueillera les grands services, directions et états-majors sur une superficie de 130 000 m². Les architectes ont cherché à réduire les coûts énergétiques et à économiser les opérations de maintenance. « *L'équipe de conception a dès le début travaillé sur les performances énergétiques du bâtiment*, explique Hervé Menge, pilote de la performance énergétique pour Opale Défense. *Nous nous sommes engagés à ce que ce nouvel édifice ne consomme que 40 kWh/m² par an.* »

Quasi-autonomie énergétique

Conçu pour être un bâtiment basse consommation, l'édifice assure donc de manière naturelle ses besoins de chaud, de froid et de ventilation pendant dix mois de l'année. Le rafraîchissement et le préchauffage des locaux, selon la saison, seront assurés à partir d'échangeurs utilisant de l'eau d'origine géothermique, énergie renouvelable et gratuite. Seules les salles informatiques et les locaux en sous-sol seront climatisés. L'été, l'air du jardin, rafraîchi par l'eau et les plantes, sera capté par les cheminées aérauliques de la toiture. Une petite station météo mesurera le rayonnement solaire afin d'ouvrir ou fermer les stores pour réguler la température des bureaux.

Les besoins annuels de chauffage devraient être divisés par trois par rapport à ceux d'un bâtiment classique. Des détecteurs de présence installés dans tous les bureaux géreront automatiquement la ventilation et l'éclairage de la pièce et les lampes s'allumeront dès que la luminosité déclinera. « *Tout a été pensé afin de réaliser le maximum d'économie d'énergie*, insiste Hervé Menge. *Grâce à la gestion technique du bâtiment, nous pourrions suivre de manière instantanée la consommation du bâtiment. En cas d'anomalie technique, nous pourrions intervenir immédiatement.* »

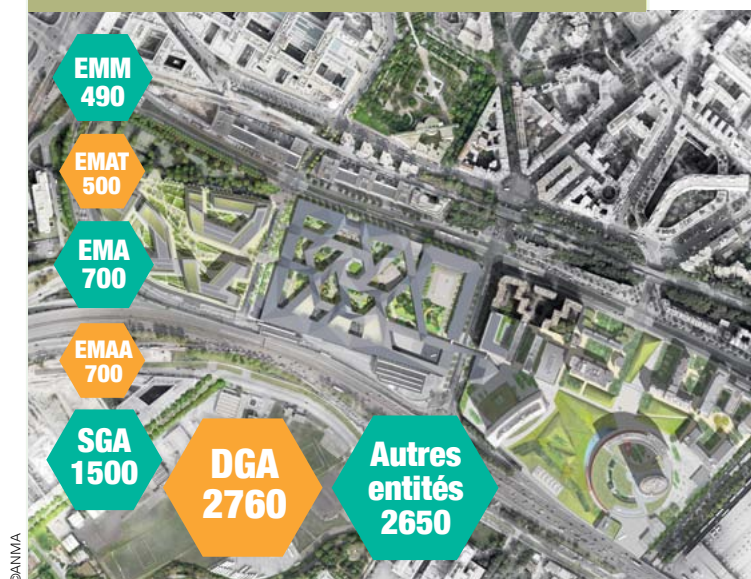
Autre originalité de l'édifice : une toiture de 5 000 m² entièrement recouverte de capteurs photovoltaïques, ce qui en fait le plus grand toit solaire de Paris. Ce système permettra la production de 10 kWh ep./m² par an. L'électricité produite par cette installation sera entièrement consommée sur le site. Les modules monocristallins des panneaux solaires ont fait l'objet d'un traitement antiéblouissement, afin de ne pas gêner la vision des pilotes manœuvrant sur l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, situé à quelques centaines de mètres de Balard.

Enfin, tous les bureaux étant munis d'un boîtier de régulation permettant de régler la température et la luminosité, chaque agent se retrouve également acteur du développement durable. C'est pourquoi un livret d'accueil sera délivré au personnel dès son installation sur le site, afin de le responsabiliser dans le domaine des économies d'énergie. ■

Carine Bobbera

BALARD EN CHIFFRES

9300 personnes travailleront au sein des locaux de Balard



145 000 m² de bâtiments neufs et 135 000 m² de bâtiments rénovés.

15 sites de région parisienne regroupés

350 salles standards, de grandes salles modulables, 1 salle de prestige de 45 places, des salles multimédia et 2 amphithéâtres de 300 places (parcelle est et ouest).

7 000 repas servis chaque midi sur 2 sites de restauration (parcelle est et ouest).

4 hectares d'espaces verts aménagés.

737 chambres individuelles équipées de douches et de sanitaires disponibles pour les militaires

3 crèches d'une capacité totale de 180 berceaux.

Un quartier à l'heure du ministère



L'arrivée des 9 300 personnes de la Défense dans cette partie du 15^e a été anticipée avec des accès supplémentaires aux transports en commun. Les commerçants, dont certains ont formé une association, sont prêts à accueillir les nouveaux venus.

Le regroupement, pour la première fois, de plus de 9 000 civils et militaires dans le 15^e arrondissement de Paris constitue un tournant majeur pour le ministère de la Défense, mais aussi pour la capitale. Cette implantation vient s'inscrire dans un environnement urbain emblématique. Avec France Télévisions, l'hôpital européen Georges-Pompidou et le Parc des expositions de la porte de Versailles, le quartier représente un pôle particulièrement actif et un grand carrefour du sud parisien faisant le lien avec la banlieue.

Pour les riverains et les commerçants, cette nouvelle emprise à l'architecture innovante va insuffler une dynamique neuve au secteur. D'ores et déjà, le 15^e arrondissement s'est mis au diapason pour accueillir ces prochains arrivants. Preuve de cette effervescence, une association de commerçants, « Village Balard », s'est constituée pour mettre en place une stratégie de développement et d'animation. Alain Raynal, l'un de ses membres, s'est installé il y a 18 mois avenue Felix-Faure pour ouvrir sa librairie, Version papier, à proximité du ministère. « L'arrivée des militaires a été déterminante dans mon choix. Je vais proposer des produits, notamment des collections de livres, qui se rapprochent de l'univers du combat ou de la stratégie », explique-t-il. Aujourd'hui déjà, le quartier ne manque pas



PHOTOS : C. VENNIN@ICOD

d'arguments pour rendre la vie courante agréable. Les restaurants et brasseries de la place Balard attendent désormais l'arrivée de leurs voisins.

Proximité des parcs Brassens et Citroën

« On comprend que certains soient déçus de quitter leurs bureaux du centre de Paris, mais je pense que Balard peut leur offrir d'autres avantages, notamment une vie de quartier dynamique et une facilité d'accès, explique Estelle Benard, gérante de la brasserie Terminus Balard, qui a vu se transformer le site en quatorze ans de présence. Nous comptons déjà beaucoup de clients de la Direction générale de l'armement. Nous accueillerons les civils et les militaires du ministère de la Défense avec le même sourire et le même sens du service. » Il y a deux ans, le restaurant a fait sa mue en rénovant sa salle, en aménageant une terrasse et en proposant des animations nocturnes. « Je pense que la proximité des parcs André-Citroën et Georges-Brassens permettra également aux militaires d'effectuer leurs séances de sport dans un cadre accueillant », renchérit le mari d'Estelle. Le ministère va aussi permettre aux riverains de bénéficier de nou-

veaux services dans une relation que l'on pourrait qualifier de « gagnant-gagnant ». Ainsi la piscine du site sera ouverte aux habitants de l'arrondissement à des plages horaires qui leur seront réservées. Des places en crèche sont également prévues. Côté transports en commun, la création, avenue de la Porte-de-Sèvres, d'une sortie supplémentaire pour la station de métro Balard permettra un flux et une répartition plus homogènes des usagers de la ligne 8 et de la ligne 2 du tramway (station Suzanne-Lenglen). L'ouverture d'une entrée pour le personnel du ministère située près de la station

Webserie Balard, épisode 1



du RER C contribuera également à cette meilleure répartition. Plusieurs lignes de bus (n° 39, 42, 88, 169, N13, N62 et N145), offrent la possibilité de relier certaines villes voisines ainsi que différents quartiers de Paris, notamment son centre, facilement. Avec cette nouvelle implantation, l'histoire commune, et ancienne, entre ce quartier de Paris et les armées prend un nouveau tournant.

Paul Hessenbruch